

La musique du Moyen Âge.

La prise de Rome par Alaric en 410 après J-C marque la fin de la civilisation antique. Pendant plusieurs siècles l'église va imposer son pouvoir spirituel sur la culture artistique.

Au Moyen Âge, la musique se présente sous deux aspects; Religieux et Profane. En peinture "Les primitifs" seront également très inspirés par le christianisme.

Selon les écoles, Italienne ou Française et selon l'époque, les sujets sont représentés, soit en effigie, soit pendant un événement de leur vie. La musique sera tout d'abord monodique (une seule voix) puis polyphonique (plusieurs voix) et surtout pour la première fois elle sera notée.

Pendant le premier millénaire la musique sera essentiellement monodique.

Du Ière au IXème siècle elle est influencée par l'art des juifs de Jérusalem.

Dans la musique religieuse, les psaumes et les hymnes, dont la bible fournit le texte, constituent le répertoire liturgique. Ils sont chantés par une voix seule pour le psaume, par le chœur des fidèles pour les hymnes, parfois accompagnés par une flûte.

Au début du Vème siècle le Traité de Musique de St. Augustin voit le jour et étudie le rythme dans sa première partie.



Grégoire Le Grand

L'abondance d'œuvres, de valeur religieuse et musicale parfois discutable, la diversité d'église grecque, latine, espagnole, oblige les pontifes romains à une réforme et à une codification des chants liturgiques.

C'est au pape Grégoire le Grand, en 590 après J-C, que nous devons cette réforme définitive des chants liturgiques. De cette réforme naîtra près d'un siècle plus tard le chant Grégorien, qu'on appelle aussi "plain-chant" le style le plus pur du chant catholique, le terme "plain" ou "planus", désignant un chant à voix égales, de mouvement uniforme, sans qu'aucune voix ne se détache par une émission plus puissante ou plus élevée.



Jusqu'alors la musique chrétienne s'était transmise par tradition orale. A partir du Xème siècle il sera noté en neumes, à l'origine série d'accents de points, et de traits placés au-dessus du texte. Plus tard un copiste imagina de tirer une ligne rouge, pour fixer un son fixe, le "fa", une seconde ligne jaune fut ajoutée pour "Ut". Le théoricien Guido d'Arezzo eut l'idée d'inventer pour le son "La" une troisième ligne (en 1026). (Écouter Hymne de Saint Jean sur lequel sont pris les noms des sons).

Grégoire *Le grand* fonde la Schola Cantorum, destinée à former les clercs qui propageront la nouvelle interprétation mélodique. Le chant grégorien reposera sur des modes dits "authentiques " et "plagaux" et forment le système des "modes ecclésiastiques", réservé aux voix d'hommes.

Il faut cependant préciser qu'aucune considération artistique n'a guidé cette réforme. La musique était censée favoriser le recueillement.



Un extrait de chant grégorien "Agnus Dei"

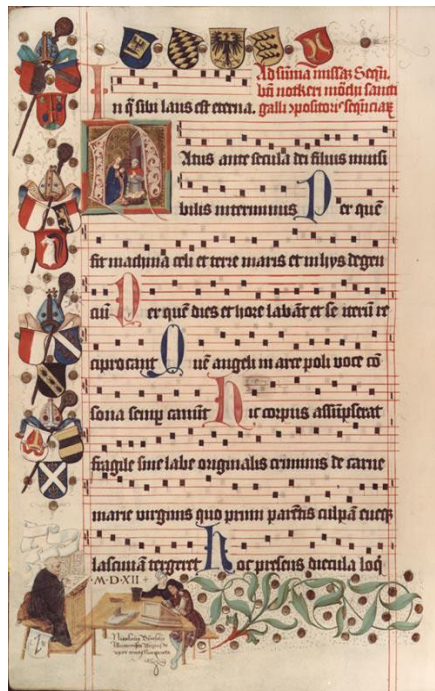
Modes ecclésiastiques.

À côté de la musique savante religieuse, existent des chants profanes. Il faut attendre le IXème siècle, pour voir apparaître des nombreuses compositions non religieuses qui marquent le désir d'élargir le domaine de l'art, mais dont on ne possède aucun échantillon, car l'église les condamnait,

et les moines négligèrent de les copier. Il se développe alors l'art des troubadours.

Au XIII^{ème} siècle, le plus célèbre d'entre eux Adam de la Halle (1240-1287) fait représenter à la cour de Naples une pièce préfigurant le futur opéra-comique français. Ce sont les troubadours et trouvères qui vont participer à l'établissement de la musique mesurée.

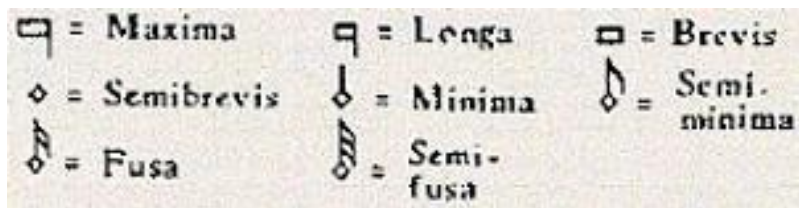
Ils délaissent le latin pour la langue vulgaire.



Début de la notation mesurable

Composant leur mélodie sur des vers, ils doivent donner un rythme à leur mélodie pour s'accommoder du rythme propre aux poèmes mis en musique.

On assiste donc à l'introduction de la mesure qui s'oppose au chant grégorien non mesuré. La polyphonie va bouleverser l'art musical à partir du XII^{ème} siècle et au XIII^{ème} siècle les figures de durée apparaissent.



Figures de durée

Guillaume de Machaut (1300-1377) et Philippe de Vitry (1291-1361) au XIVème siècle émancipe l'écriture musicale qui prend le nom d'Ars Nova, avec des compositions à trois ou quatre voix, et parfois, avec accompagnement instrumental.

Ils perfectionnent la notation en indiquant la mesure par des signes placés après la clef. Ils introduisent la "minime" la "semi-minime" etc. Leur répertoire comprend également des messes, et en Italie, trois genres nouveaux sont créés; le madrigal, la chasse, la ballade.

L'école Franco-flamande au XVème siècle développe le contrepoint, c'est à dire la superposition de plusieurs voix, ou de plusieurs mélodies.

À partir du IXème siècle l'usage des instruments s'installe, mais jusqu'au XIème siècle ils diffèrent peu des instruments gréco-romains.

Entre le XIème et le XVème siècle l'utilisation des instruments à cordes se développe, avec la harpe, le luth, le tympanon qui donnera naissance au piano, les vents avec les flûtes, le cor, le cornet, le hautbois, la trompette, et l'orgue qui deviendra l'instrument spécifique du Moyen Âge.

Une forme dramatique en latin, première ébauche du théâtre médiéval, prend le nom de "drame liturgique". Du XIème au XIIIème siècle ces pièces s'enrichissent d'éléments profanes, deviennent de plus en plus spectaculaires. Du XIVème au XVème siècle les acteurs deviennent professionnels et s'expriment en langue profane. C'est la fin du XVème siècle et mille ans d'histoire de la musique viennent de s'achever avec la fin du Moyen Âge.

Musique de la Renaissance.

Le XVIème siècle est une des époques les plus riches du développement artistique. La Renaissance musicale se fera un peu attendre jusqu'à la moitié du XVIème siècle, suivant avec un peu de retard celle de la littérature et des Arts plastiques.

Depuis sa naissance le christianisme imposait une discipline rigoureuse à la pratique musicale et considérait la musique comme un moyen de prière.

La Renaissance exalte la beauté, les sentiments humains, la nature. La musique religieuse gardera toute son importance, mais la musique profane rompant avec la polyphonie, va devenir réaliste et expressive, pour enfin donner naissance à la mélodie accompagnée.

La création de l'imprimerie musicale permettra la diffusion des œuvres de façon rapide et étendue.

C'est en 1501 que l'imprimeur vénitien Ottaviano Petrucci publie un premier recueil de messe et de motets de Josquin des Prés.



Page de titre d'édition de Petrucci

L'art musical italien ne s'était pas très développé jusqu'au XVème siècle. A partir du XVIème les compositeurs italiens proposent de nouvelles formes, et passent maître dans l'art polyphonique.

Giovanni Da Palestrina (1526-1594) va porter la musique polyphonique à la perfection. D'abord organiste et maître de chapelle dans

sa ville natale, il finira sa carrière comme Maître de chapelle à St Pierre de Rome.

Il consacra toute sa vie à la musique liturgique. Sa musique chorale "a cappella" symbolise son époque.

Il unit la pureté mélodique, d'une part, et la science contrapuntique des maîtres franco-flamands d'autre part. Il laisse cent quinze messes. Six cents motets, des livres de psaumes, d'Offertoires, de Magnificat.



Palestrina

En Allemagne, au XVIème siècle, l'art musical marque un certain retard sur celui des pays voisins. Mais la Réforme lui donne un nouvel élan avec Luther (1483-1546) passionné de musique sous toutes ses formes et compositeur de chants religieux.

Sous le nom de Chorals, ses cantiques, chantés en langue vulgaire, deviennent le centre de la liturgie de l'église protestante. Pour les autres compositeurs, la musique profane semble susciter autant d'intérêts que la musique religieuse, si l'on se rapporte à la publication importante en France

de nombreux recueils de chansons polyphoniques à quatre parties. Le XVI^e siècle apporte la spontanéité, la vivacité et le rythme à la chanson populaire.



Monteverdi

En Italie naît un genre très proche de la chanson française, "Le Madrigal".

Cette pièce à quatre parties tout d'abord, s'exécute bientôt par une seule voix accompagnée d'instruments. Le style de Claudio Monteverdi le place bien au-dessus de ses contemporains. Du XII^e au XV^e siècle l'emploi des instruments de musique n'est jamais spécifié. Ils ne servaient qu'à l'accompagnement de la voix, de façon épisodique et auxiliaire.



Bouffon au Luth

Au XVI^{ème} siècle, les voix vont peu à peu céder le pas à la musique instrumentale, qui s'enrichit de pièces pour orgue, d'abord en accompagnement, puis en soliste.

Les améliorations apportées aux instruments à clavier, en particulier à l'orgue, permettent de jouer plusieurs parties à la fois. Pour permettre la lecture simultanée de ces parties réunies sur une même page, on inventa les « tablatures » ancêtres de nos partitions.

Le luth, sorte de guitare à cinq cordes, d'origine égyptienne, et introduit par les Arabes en Europe, connaît une grande vogue, particulièrement à la cour de François Ier, et séduit les virtuoses.

Dès 1550 les violons et les violes, prennent de l'importance et s'améliorent notablement. L'étendue sonore est augmentée de deux octaves passant ainsi à cinq octaves. Pour la première fois, les sons produits par les instruments dépassent les limites de la voix.

En Angleterre, l'épinette primitive, ancêtre du clavecin, prend le nom de Virginal, et attire des compositeurs comme William Bird (1542-1623), organiste de la Chapelle Royale et Orlando Gibbons (1565-1650), virginaliste de la cour, qui passent maître dans l'art de l'improvisation et de la variation..